

## **Paris obtient des postes supplémentaires pour la prochaine rentrée scolaire**

**La Ville de Paris prend acte de la décision de l'Education nationale d'attribuer au moins 5 postes supplémentaires à ses établissements pour la rentrée scolaire 2015/2016. Elle reste toutefois vigilante à la mise en œuvre des moyens nécessaires aux bonnes conditions d'enseignement et d'apprentissage.**

Dès mars, Anne Hidalgo avait donné le ton : « Nous allons nous battre contre les fermetures de classes qu'on nous annonce pour la rentrée 2015 ». Depuis, la Maire de Paris et son adjointe, Alexandra Cordebard, aux côtés des Maires d'arrondissements et des parlementaires parisiens, n'ont eu de cesse de défendre auprès du Ministère de l'Education nationale une réévaluation des moyens initialement prévus.

Anne Hidalgo a ainsi adressé deux lettres à la Ministre de l'Education Nationale, en avril puis en juin, pour souligner « l'insuffisance de la dotation pour Paris » et son « insatisfaction quant aux conditions de préparation de la prochaine rentrée scolaire ».

Lors du Comité Départemental de l'Education nationale (CDEN) qui s'est tenu en avril, les élus parisiens ont manifesté leur mécontentement face à l'insuffisance des moyens alloués ». Aux côtés des organisations syndicales et des représentants des parents d'élèves, ils ont alors rejeté la proposition de carte scolaire préparée par l'Académie de Paris.

Face à cette situation, la Ville de Paris a demandé la tenue d'un nouveau Comité Départemental de l'Education Nationale, au mois de juin, pour prendre les mesures d'ajustement indispensables au bon déroulement de la rentrée.

Cette réunion, qui s'est tenue aujourd'hui, a permis deux avancées notables. D'une part, l'Education nationale a annoncé l'attribution de 5 postes supplémentaires pour les établissements parisiens. D'autre part, l'Académie de Paris a pris l'engagement de considérer positivement toutes les ouvertures de classes qui seront rendues nécessaires par la réalité des effectifs à la rentrée, ce qui doit permettre plusieurs ouvertures de classes supplémentaires en septembre pour répondre aux besoins exprimés.

« Nous saluons ces décisions, qui répondent à des besoins clairement identifiés et vérifiés au plus près de la réalité du terrain », souligne l'adjointe à la Maire. « Nous resterons toutefois vigilants sur la mise en œuvre effective des engagements pris pour garantir de bonnes conditions d'enseignement aux élèves parisiens, notamment via le renforcement des brigades de remplacement ; l'éducation des petits Parisiens reste notre seule boussole et la réponse de l'Etat doit être à la hauteur des besoins ».